

JUSTEL - Législation consolidée

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg_2.pl?language=fr&la=F&nm=2012A03204

Dossier numéro : 2011-12-06/04

Titre

6 DECEMBRE 2011. - Règlement de la Banque Nationale de Belgique du 6 décembre 2011 concernant l'exercice de fonctions extérieures par les dirigeants d'entreprises réglementées

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 25-02-2022 inclus.

Source : FINANCES

Publication : Moniteur belge du 16-07-2012 page : 38850

Entrée en vigueur : 26-07-2012

Table des matières

Texte

[Abrogé] <DIVERS 2021-11-09/02, art. 8, 002; En vigueur : 07-03-2022>